

Descriptif de module

Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangée durant l'année académique en cours.

Séminaires semestre III (5 ECTS)

2025-2026

Type de formation : \square Bachelor \square Master

Langue : Français Semestres : 3 Responsable du module : Anne-Claire Silvestri

Unités de cours

Unité de cours	Caractère	Présence	Semestre
Durabilité & Analyse de Cycle de Vie (ACV) en Viticulture	A choix	Obligatoire si choisi	S1 - S3 -S5
Distillation	A choix	Obligatoire si choisi	S3 - S5
Séminaire vendanges I	Obligatoire	Obligatoire	S3

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre ce module.

Modalité de validation

Module —Se référer au "Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en

Viticulture et Œnologie " en vigueur.

-La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés

Unité de cours —Le cours est validé à condition que la note moyenne des évaluations soit

supérieure ou égale à 3.8.

-Une note de cours inférieure à 3.8 entraîne une inscription d'office à la remé-

diation du cours.

-La remédiation est réussie avec une note égale ou supérieure à 3.8.

-La note de remédiation maximale est de 4.0.

-Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours.

-En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours.

-Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.



Unité de cours : Durabilité & Analyse de Cycle de Vie (ACV) en Viticulture (séminaire à choix)

Semestre	\boxtimes	S1	⊠ S 3	⊠ S5			
Numéro semaine : 50							

☐ Obligatoire

Compétences visées :

Séminaire :

 L'étudiant est capable d'expliquer les principaux enjeux de durabilité environnementale spécifiques à la filière vitivinicole.

- L'étudiant sait mettre en œuvre une analyse de cycle de vie simplifiée, incluant la définition de l'objectif et du champ de l'étude, l'inventaire, l'analyse des impacts et l'interprétation des résultats.
- L'étudiant est capable d'identifier les postes les plus contributifs aux impacts environnementaux d'un vin et de proposer des stratégies de réduction, notamment via l'éco-conception.
- -L'étudiant sait communiquer les résultats d'une ACV de manière claire et adaptée aux publics cibles.

Contenu:

Dans un contexte de transition écologique, la filière vitivinicole est confrontée à des défis majeurs : changement climatique, pression sur les ressources, attentes sociétales... Comment produire un vin plus durable, tout en maintenant sa qualité et son identité ?

Ce cours vous invite à explorer ces enjeux concrets à travers l'outil puissant de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV), appliqué à la viticulture. Vous apprendrez à quantifier la durabilité environnementale d'un vin « de la vigne au verre », à identifier les étapes les plus sensibles du processus de production et à proposer des solutions d'éco-conception innovantes. L'ACV vous permettra de transformer des engagements en indicateurs mesurables et comparables.

Afin d'acquérir ces compétences, le cours propose les éléments suivants :

- Introduction aux concepts fondamentaux de la durabilité, de l'analyse de cycle de vie (ACV) et de l'éco-conception appliqués à la viticulture.
- Études de cas concrets : bouteilles réutilisables, valorisation des sous-produits de la vinification, conception environnementale d'une cave.
- Visite d'une entreprise viticole engagée dans une démarche concrète et innovante de durabilité.

Enseignement 22 Périodes TP, sorties, excursions 8 Périodes Travail individuel 30 Périodes

Répartition horaire :

Total 60 Périodes



Modal ⊠	lités d'enseignement : Frontal participatif		☐ Séminaire			
Moda l –Rapp	lités d'évaluation : port					
Modalités de présence : La présence au séminaire est obligatoire si il est choisi.						
	ences bibliographiques : port de cours distribué et sur Cyb	erlearn				
•	nsables-s de l'enseignement : eur David Singer	e-mail : david.singer@cha	angins.ch			



		. •					
Unité de cours							
	(séminaire à choix, 1 choix possible)						
Semestre	S1	⊠ S3	}	⊠ S5			
Numéro semaine : 5	50						
Séminaire : ☐ Obligatoire ☐ à choix Compétences visées : - Préparer des matières premières en vue de la distillation Distiller les matières premières dans les règles de l'art Elever les distillats en exprimant au mieux leurs caractéristiques qualitatives.							
Contenu: - La préparation des matières premières en vue de la distillation. - Les principes physiques nécessaires à la distillation. - Les différentes méthodes de distillation. - Les soins nécessaires pour élever les eaux-de-vie et pour corriger les défauts. - Les analyses appliquées aux eaux-de-vie. - La législation suisse concernant les boissons distillées.							
Répartition horaire	:						
Enseignement	22	Périodes					
TP, sorties, excursion	ons 8	Périodes					
Travail individuel	8	Périodes					
Total	38	Périodes					
Modalités d'enseign ☑ Frontal participat		☑ Atelier / La	aboratoire		Séminaire		
Modalités de présence : La présence au séminaire est obligatoire s'il est choisi.							
Modalités d'évaluat - Examen écrit	ion :						
Références bibliographiques : - Support de cours sur Cyberlearn							
Responsables-s de l'	'enseigneme	nt :					



Monsieur Benoît Bach

e-mail: benoit.bach@changins.ch

		6/ 1						
Unité de c	ours :			anges I	(5 semain	es)		
		Obligato	ire					
Semestre :		S1	⊠ S3	}	□ S5			
Semaines No :	à défini	r mi-juillet	en fonctior	n de la ma	aturité du rais	sin		
Séminaire :		⊠ Oblig	atoire	□ à cho	ix			
Compétences visées: -L'étudiant-e participe activement à l'organisation et aux travaux de vinification. -Le maître de stage met son savoir-faire, ses connaissances et les installations de vinification au bénéfice du/de la stagiaire. -Le genre de travail à accomplir par le/la stagiaire doit être défini. Le/la stagiaire pourra entre autres suivre l'évolution d'une ou plusieurs cuves, du stade de raisin rond à la fin de la fermentation alcoolique. -Le/la stagiaire est dépendant-e du maître de stage et fait tout son possible pour apprendre de lui/d'elle, l'interroger et travailler avec elle.								
Remarques: -Les dates exactes du séminaire sont données à la mi-juillet. -Le séminaire doit se passer obligatoirement en Suisse. -Le séminaire dans le domaine familial n'est pas autorisé. -L'étudiant-e fera un rapport de synthèse de deux pages qui devra porter sur un projet géré par lui/elle pendant les vendanges (p.ex. une méthode de vinification, de pressurage, machine utilisée, etc.). -Le sujet sera défini avec le maître de stage avant les vendanges. -Le rapport sera rendu au plus tard le 15 novembre de l'année du séminaire et sera noté. -Le maître de stage s'engage à libérer l'étudiant-e 2 jours durant le séminaire pour lui permettre la mise en route de sa vinification à Changins.								
Répartition ho	raire :							
Enseignemen	t	0	Périodes					
TP, sorties, ex	cursions	0	Périodes					
Travail individ	luel	200	Périodes					
Total		200	Périodes					
Modalités de p	l particip présence	atif		/ Atelier	/ Laboratoire	:	⊠ Séminaire	
La présence au séminaire est obligatoire.								
Modalités d'év – Rapport de si		ı :						
Responsables-	s de l'en	seignemen	t :					



Monsieur Patrik Schönenberger

e-mail: patrik.schonenberger@changins.ch